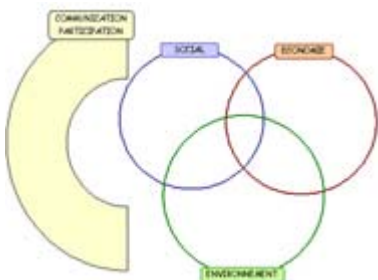


<p><b>Projet de territoire, Agenda 21</b></p>	<p><b>Bilan carbone</b></p>	<p><b>AEU</b> (Approche Environnementale de l'Urbanisme)</p>	<p><b>Education à l'environnement</b></p>
---	-----------------------------	--	---



Les actions d'ALTHIS s'inscrivent dans une démarche de **Développement Durable**.

Althis participe à des projets tels que :

- **Agendas 21** : ce sont des programmes d'action conçus selon les recommandations du sommet de la terre (Rio, 1992) qui peuvent être associés, pour les collectivités territoriales, à un Projet de territoire.
- **AEU** (Approche Environnementale de l'Urbanisme) : outil d'aide à la décision pour favoriser et faciliter la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets d'aménagement.
- **Education à l'environnement**, qui pourrait aussi être appelée "éducation au développement durable"
- **Bilan énergie carbone** dans le cadre de projets d'infrastructures ou d'installations industrielles

Dans les projets d'infrastructures, intégrer le développement durable consiste non seulement à réaliser des mesures compensatoires dites classiques, mais aussi créer ou recréer les conditions d'une dynamique écologique par la reconquête d'espaces dégradés, tout en favorisant les démarches de concertation et de participation.

Dans les projets de protection ou de reconquête de l'environnement naturel, Althis défend le principe d'une approche dynamique: créer les conditions pour que la flore et la faune puissent bouger, évoluer, coloniser de nouveaux espaces, est au moins aussi important que simplement préserver l'existant.

Ainsi défragmenter les habitats naturels - qu'ils soient ou non dits "remarquables" -, recréer des corridors écologiques (couloirs biologiques) sont des objectifs à part entière.